



# La lettre du Groupement pour les Droits des Minorités

Trimestriel n°80

Février 2006

## Éditorial :

Le site Internet du GDM se renouvelle. Jacques Bigot, l'inventeur et, depuis l'origine, le web-master, du site, a considéré que le moment était venu pour lui de passer la main. Au cours de toutes ces années, Jacques a assumé – souvent dans des conditions bien difficiles – la lourde tâche de gérer, alimenter et mettre à jour le site. Il a ainsi mis en place un instrument efficace que nombre de connaisseurs de minorités fréquentent régulièrement. Toute l'équipe du GDM lui dit pour cela un grand merci. Jacques reste heureusement à nos côtés.

Mikael Bolloré, déjà animateur du site eurominority, consacré aux minorités européennes, a accepté de reprendre le flambeau et c'est lui l'auteur des modernisations récentes du site. Merci à Mikael de son courage et bon vent dans cette nouvelle entreprise. Rappelons l'adresse de notre site : « [gdm.ras.eu.org](http://gdm.ras.eu.org) ».

## Corse, le destin d'une île

**P**lusieurs îles méditerranéennes font désormais partie de l'Union Européenne, Malte, Chypre, la Sardaigne, La Sicile, les Baléares, les îles grecques... Toutes y apportent leur problématique singulière. Le phénomène insu-

laire appelle, de ce fait, quelques approfondissements. Il faut pour le comprendre remonter loin. Le temps et l'espace y sont en effet indissolublement liés. Ces isolats, sociétés poussées en marge des grands courants de civilisation, étonnent par leur originalité.

Leurs membres ont choisi des implantations géographiques pour la protection naturelle qu'elles offrent.

Leur cadre de vie est donc souvent montagneux et désertique. La combinaison vitale qui s'y élabore est équilibre de survie matérielle et d'épanouissement culturel. Cet équilibre est fait de ses luttes, de ses difficultés, de ses contradictions et de ses tensions. Pour se réaliser, celui-ci doit bénéficier d'un consensus collectif **e x c e p t i o n n e l**. L'attachement de chacun

au groupe n'a d'égal, souvent, que les qualités guerrières qui s'y révèlent pour le défendre après avoir contribué à le forger. Clan et communautés sont deux réalités groupales que les Corses ont, expérimentées depuis l'aube des temps. Ces deux réalités s'entrecroisent encore aujourd'hui et se combattent à travers des logiques contraires. L'une et l'autre ont traversé les âges et se sont transformées dans ce parcours.

L'implantation humaine en Corse remonte à des millénaires. « Montagne dans la mer », elle abrite à l'origine une communauté humaine dont les récits de Diodore de Sicile nous révèlent les caractères singuliers. Quelle que soit son origine ethnique, l'homme de Cyrnos a organisé ici une vie communautaire hiérarchisée. La ruche sauvage appartenait à son premier découvreur. Les troupeaux étaient libres, chacun respectant spontanément les marques signalant l'appartenance des bêtes. Bien des survivances dans les mœurs insulaires attestent encore de la pérennité des lointaines racines.

## Une île en mer

Les sociétés insulaires ont cependant, à l'abri de leurs protection naturelle, toujours entretenu des contacts multiples avec les autres sociétés humaines. C'est une règle sociale qui ne se dément pas. En période faste, c'est - à -dire en temps de paix et en pleine possession de ses choix, le microcosme insulaire rayonne, s'enrichit. Il élabore une synthèse vitale d'éléments techniques culturels et religieux, toujours adaptée à son échelle et à son terrain de vie. L'histoire des îles méditerranéennes est fertile en exemples de réussites remarquables. On peut y voir de véritables laboratoires de civilisations.

L'île de Corse a connu, elle aussi, des périodes brillantes d'autonomie lors desquelles elle s'est révélée à elle - même ses véritables dimensions politiques et utopiques en même temps que ses limites. Dans l'orbite de la plus grande puissance commerciale et bancaire de son temps, la cité - Etat de Gênes puis de la puissance étatique montante qu'était la France, elle a devancé puis finalement épousé les idéaux politiques de ces deux entités

étatiques pour en faire profiter ses élites. En bref, la société insulaire est « naturellement » tout le contraire d'une enfermée. Elle intègre dans son microcosme ce qui traverse l'esprit du temps et en fait sa propre synthèse.

En même temps, l'île est un espace têtue, impossible à intégrer. Toute volonté d'intégration la précipite dans une situation de dissymétrie, que l'entité partenaire soit elle-même insulaire ou non. Or la loi qui régit les rapports de dissymétrie est telle, qu'entre deux entités en présence, elle s'exprime d'une façon quasi balistique. En l'absence de toute intervention modératrice, on observe un renforcement du pouvoir du plus fort, avec en retour une dépendance accrue du plus faible.

Généralement, cette situation ne s'installe pas dans la passivité. En Corse, l'histoire a conservé des traces de la résistance farouche opposée par les insulaires à la conquête romaine. Après le déclin de Rome, l'histoire de ce peuple ne fut qu'une longue suite d'épisodes tragiques. Aux incursions de toute nature, les réactions des microcosmes montagnards repliés dans les hautes vallées furent

héroïques mais trop peu coordonnées entre elles, à l'échelle de cette grande île, souvent impénétrable. L'administration de Gênes, permanente de la fin du XVe au XVIIIe siècle fut, avant la lettre, une entreprise de type colonial jamais acceptée. L'épisode final de la lutte pour secouer le joug génois rassembla toutes les forces de l'île, y compris les religieux qui en furent un des leviers importants.

## Amarrage

Plus tard, les Corses ne purent qu'être séduits par les idéaux de la révolution française dans le contexte monarchique qui était celui de l'Europe d'alors. Ils avaient été en 1763, le point de mire de toute l'Europe éclairée, en se dotant d'une constitution démocratique comportant une assemblée populaire. Malgré cette convergence idéologique, les effets de notre loi de dissymétrie ne furent pas évités. La France monarchique avait appliqué des méthodes colonisatrices, la révolution lui substitua des idéaux égalitaristes. La tournure jacobine imprimée à l'Etat français renforça encore le phénomène de déséquilibre. L'île subit le sort des pro-

vinces françaises face à un centralisme grandissant. Mais, elle fut encore l'objet de dispositions qui en firent « la marge de la marge ».

En effet, un siècle durant, jusqu'au début du XXe siècle, une taxe frappait les produits venus de Corse en France continentale alors que les produits français arrivaient en Corse librement. Cette disposition visait en principe à protéger le territoire français de l'entrée de produits italiens qui auraient transité en contrebande par la Corse. Elle eut pour effet, ici, d'accentuer la pression des produits importés sur les produits locaux et de mettre les capacités productives de l'île en état de choc. Face à la Révolution industrielle européenne, tout esprit d'entreprise se heurta à des échecs successifs. Lentement, le pays allait s'habituer à la consommation de produits extérieurs, situation qui ne s'est plus inversée depuis. Tel un espace captif, ses échanges séculaires liés avec la Sardaigne ou les rivages italiens, du fait de la proximité favorable au petit cabotage, furent coupés par des barrières forgées par l'appareil institutionnel français et un système de liaisons intégrées au ser-

N° ISSN 07519207

**Président :** Yves

Plasseraud

**Vice-Président :** Henri

Giordan, Thamaz

Naskidachvili

**Secrétaire générale :**

Muriel Bensard

**Trésorière :** Suzanne

Pourchier

**Trésorier adjoint :** Jean

Cormon

**Membres du bureau :** M.

Barth, J. Bigot, T. Bourand,

D. Dimitrijevic, W. Dressler,

H. Elmas, L. Gauge, C.

Guyonvarc'h, J. Lambalais,

J.Y. Le Touze, J. Pénichon,

P. Péroche, M. Rafii, N.

Serfaty, P. Vergne

**Comité de Patronage :**

Hélène Ahrweiler, Dimitri T.

Analís, Gérard Chaliand,

Jean-François Clément,

Jacques Dournest(+), Alfred

Kastler(+), Jean Lacouture,

Jean-Pierre Liégeois, Jean

Malaurie, Edgar Morin,

Pierre Vidal-Naquet, P.

Peroncel-Hugoz, Maxime

Rodinson, Evelyne Sullerot,

Paul Thibaud, Germaine

Tillion.

vice public national subventionné « par la métropole » se mit en place, comme dans tout l'empire colonial français. Le parallèle n'est plus à faire avec les Antilles françaises.

Dans le même temps, les jeunes Corses bénéficiaient de l'égalité de traitement devant l'enseignement avec les jeunes continentaux. Une chance qu'ils n'ont pas laissé passer. Ils vécurent leur destin individuel en s'expatriant. Leurs qualités

humaines et guerrières héritées de l'histoire convinrent parfaitement aux ambitions colonisatrices d'une France démographiquement affaiblie. Le destin du Corse était dès lors tout tracé : fonctionnaire ou militaire. L'aventure coloniale était faite pour séduire son tempérament de chef et de guerrier en même temps qu'elle utilisait ses facultés d'adaptation innées. La fin de la période coloniale et la saturation de la fonction publique sur le continent vit se tourner une page d'un mode d'articulation de la Corse au continent français. Elle laissa les Corses de la diaspora dispersés au sein de l'empire colonial défunt, à contre - courant de la décolonisation, soit repliés sur le continent, en symbiose avec les mouvements régionalistes naissants ,soit encore sur la Corse même,

confrontés désormais au spectacle de son abandon. Trois types d'expériences qui vont fragmenter le corps social insulaire et l'ouvrir sur des destins différents, avec une conscience collective nouvelle, travaillée par ces mutations.

De près ou de loin, mythifiant leur île ou surestimant les potentialités créatrices d'un espace resté captif à leur insu, chacun de ces fragments de la population insulaire va ainsi courir vers son nouveau destin, le plus souvent en ordre dispersé.

### **Quelle économie et quelle société aujourd'hui ?**

De nouveau liés au devenir de leur île pour la plupart, de près ou de loin, les jeunes voient depuis les années 60, se fermer devant eux les possibilités de carrière à l'exté-

rieur et refusent de plus en plus de « partir », phénomène observé dans la plupart des provinces françaises.

Ils se trouvent face à une île exsangue, vidée des forces vives de sa population par la guerre et par l'exil ; économiquement archaïque et comme enkystée dans un processus de lente marginalisation. Les besoins d'une restructuration administrative et économique s'y font urgents. Le grand tourisme méditerranéen moderne aborde en Corse. Les possibilités productrices de l'île s'avèrent insuffisantes, son infrastructure, peu prête à répondre à cette nouvelle demande. On assiste à une tentative de production indigène qui pourrait dans certains cas déboucher sur le marché touristique. Dans le même temps, l'état des prix dans l'île préoccupe. On l'explique par le coût des trans-

## **BULLETIN D'HADHÉSION 2006**

### **À retourner au GDM**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. .... E-mail .....

adhère à l'association GDM et règle ma cotisation comprenant l'abonnement à la lettre du GDM par le chèque ci-joint d'un montant de :  32 euros - cotisation normale

52 euros - cotisation de soutien  14 euros - tarif étudiant  Abonnement seul : 14 euros

Le chèque bancaire ou postal est à établir à l'ordre du GDM, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris

Date : ..... Signature.....

[www.gdm.ras.eu.org](http://www.gdm.ras.eu.org)

ports. L'insatisfaction liée aux premiers pas de la modernisation des années 1960-1970 va être la source d'une vague de mouvements sociaux avant et après la déflagration d'Aléria, en 1975. La mise en place en 1975 de la bi-départementalisation et de la « continuité territoriale » est une première réponse institutionnelle à la crise de confiance larvée qui s'installe entre certaines franges de la population corse et l'Etat. La mise en place de la continuité territoriale va permettre l'acheminement en Corse des produits en franchise, grâce aux aides institutionnelles de l'Etat. Mais cette disposition est l'expression économique à nouveau des règles de rentabilité élaborées pour des échelles nationales et le bénéfice de cette franchise est assorti d'une condition : porter sur un volume minimum. Cela interdit l'application des effets de cette disposition aux produits non-groupés et défavorise les petits chargeurs, majoritaires en Corse. Autrement dit, elle amène les grosses unités de consommation du tourisme et les grandes unités de distribution de l'île à privilégier un flux régulier d'importation qui leur permette de profiter des

avantages de la continuité territoriale. Celles-ci ne s'adressent, à prix égal, à la production locale que pour répondre à des pointes de leur demande. Les conditions productives se font de plus en plus précaires dans l'île où l'on encourage et décourage tour à tour les initiatives. Aussi, les grandes cultures de la plaine orientale qui avaient bénéficié des aides de l'Etat quelques années auparavant se voient proposer des primes à l'arrachage. Un exemple parmi d'autres des effets contradictoires et distincts qu'entraînent ici des décisions prises ailleurs pour d'autres perspectives, et relayées dans l'île par les médiateurs qui en tirent pouvoir et prébendes.

Les effets des mécanismes précédemment décrits ont amenuisé la production au point qu'elle représente aujourd'hui moins de 3,5% du PIB de l'île. En l'espace de quarante ans, la société corse est devenue tertiaire et urbaine. La distribution est devenue le principal secteur économique rentable malgré les handicaps liés aux forts déséquilibres saisonniers dus au tourisme. Cependant, elle s'adresse à un marché captif à consommation imposée. Ce qui permet

un pôle de rentabilité attractive. Les revenus distribués par ce secteur demeurent saisonniers et l'on comprend que cette économie, presque uniquement basée sur la consommation, dépende principalement des revenus issus des emplois publics. Ce qui explique que le problème posé au niveau national pour cette catégorie de salarié ait revêtu à plusieurs reprises dans l'histoire sociale récente de cette île, un caractère explosif. Le dernier épisode conflictuel qui oppose les fonctionnaires à l'Etat est celui du référendum sur le retour de la Corse à une circonscription régionale unique. Les fonctionnaires, inquiets de la suppression probable de postes liés à la fin d'une bipolarité, qui leur apparaît plus comme une source d'équilibre des forces de distribution de prébendes que comme une sur-administration pléthorique et paralysante, refusent massivement cette exigence de modernisation administrative libérale de l'île qui les précipite vers des rivages inconnus et met en question leur principale source de survie.

La solidarité qui entoure généralement ces protestataires d'un nouveau genre, qui s'érigent en

acteurs clés du futur de l'île, invite à explorer ce qui sous-tend ce malaise social et plus largement celui d'une société tout-entière, profondément bouleversée dans ses fondements depuis quarante ans et dépourvue de la maîtrise de ses choix, en dépit de statuts particuliers qui ne lui concèdent qu'une autonomie de façade. On découvre alors la psychologie individuelle et collective spécifique qui s'articule à ces grandes manifestations de protestation, les idéologies qui travaillent l'identité collective en profondeur depuis des décennies sinon des siècles, les structures qui les ont engendrées et enfin l'incantable clanisme. La société insulaire porte ainsi en elle sa mémoire millénaire, ferment de différence émergée en clair dans la conscience des individus, éclatée en diaspora, ou enfouie au plus profond de l'île, prêtes à surgir d'une façon inattendue « pour les gens d'en face ». Les décennies qui viennent de s'écouler ont brutalement accéléré l'histoire de l'île, déstabilisé des structures que l'on croyait immuables, fragmenté l'identité collective, et déraciné de plus en plus le migrant de son ancrage insulaire.

## Horizon

Car l'île se trouve, à n'en pas douter, à un nouveau tournant de son histoire. L'avancement de la politique d'intégration européenne en direction des pays du Sud comme de l'Est, polarise désormais les priorités et incite à se poser quelques questions en termes prospectifs. La Corse n'est plus une zone de priorité pour l'Europe. Les investissements réalisés dans le cadre des précédents plans n'ont pas inversé les tendances à la tertiarisation mais plutôt accentué l'urbanisation et la désertification des zones de montagne, espace à prendre pour servir les fins stratégiques d'une Europe préoccupée d'assurer ses relais défensifs en Méditerranée occidentale. Deviendra-t-elle à cause de sa beauté, la résidence de luxe de tous les nantis de l'Europe, sorte de Capri à l'échelle européenne ? Ou, épargnée par la baléarisation, sera-t-elle aujourd'hui livrée aux *Tours operators*, et transformée en *bronzarium* pour les vagues déferlantes des foules citadines ? L'expérience de la dégradation des sites méditerranéens sous la pression touristique, invitent les écologistes

insulaires à diffuser leur message de prudence devant des normes européennes abstraites, non adaptées aux fragiles microcosmes insulaires, non pour stériliser le développement à venir de l'île mais pour tenter d'harmoniser ici la coexistence entre homme et nature, trop facilement destructrice.

Ile de la Méditerranée, la plus riche en eau et en forêts, la chance de la Corse serait sans doute de pouvoir miser aujourd'hui sur les toutes nouvelles technologies (technologies douces, techniques de communication) et de tirer parti de sa situation de carrefour entre Nord et Sud, ce qui rendrait moins lourd les « handicaps géographiques de l'insularité » tout en préservant son identité. L'Europe a mis à la disposition des zones frontalières des outils et instruments financiers dont pourraient plus largement se servir les Corses pour entrer dans cette ère de la communication et de la société de la connaissance avec les atouts majeurs, qu'elles pourraient tirer de sa culture et de la créativité de sa jeunesse, pour peu qu'on la laisse s'exprimer librement, dans l'espace d'une méditerranéité retrouvée et

d'une confraternité culturelle réévaluée. Il n'est pas sûr que ses élites en mesurent la portée créatrice, frileusement repliées qu'elles sont sous le parapluie étatique, faute d'alternatives crédibles.

L'utilisation que les Corses font de ces instruments est loin d'être à la hauteur de leurs potentialités. Nantis d'un statut particulier, où une certaine marge d'expérimentation est cependant possible, si faible soit-elle, ils disposent, d'instruments d'action qui pourraient répondre à ces desseins, pour peu qu'une volonté politique s'exprime de part et d'autre. Pour l'heure, après le non au référendum sur le statut régional, celle-ci ne semble plus au rendez-vous. Le « peuple » a - paraît-il - tranché.

Porte - avion ? Usine à touristes ? Serait-il interdit de voir la Corse réaliser - face à l'Europe et avec elle - sa vocation de beauté et de qualité ? Plus que jamais cette nouvelle donne européenne aura besoin de ces encla-

ves culturelles alternatives, de ces traits d'union entre les continents que sont naturellement les îles. Avec une France décentralisée qui tente de retrouver, en dépit de son héritage régalien et de ses fortes résistances au changement, le chemin de ses marches et le goût de sa diversité, on peut espérer la mise au point de réglementations qui, dans une vision qualitative, effacent les effets des mécanismes aveugles pour redonner son destin d'île à une Corse qui, avec ses soeurs méditerranéennes, enrichira de ses différences, la construction d'une Europe multiculturelle. A condition bien sûr que l'Europe se penche elle- aussi sur le destin spécifique de ses îles, pour les préserver du rouleau compresseur de directives adaptées à un ensemble continental immense.

Qu'advient-il sinon, de cette histoire millénaire qui par - delà les tourmentes de l'histoire générale, nous apporte le témoi-

gnage vigoureux d'un petit peuple parvenu à maintenir à bout de bras certains traits d'un mode de vie et de pensée original en plein siècle d'uniformisation ? Parviendra-t-il à préserver dans un cadre européen ce qu'il en reste, voire même à tracer, à partir de ses voix intérieures, des voies possibles pour le futur qui dépassent par leur portée le cadre étroit de son territoire ?

**Wanda Dressler**

Chercheur à l'U.M.R  
LADYSS (Laboratoire sur  
les Dynamiques Sociales  
et les recompositions  
socio-spaciales) de  
l'Université de Paris X-  
Nanterre.

## OUVRAGES

BARANY, Zoltan (Editor), MOSER, Robert G. *Ethnic Politics after Communism*, Cornell University Press, 2005.

Une riche série de contributions concernant l'ex-URSS.

BAYOU, Céline (sous la direction de), *Itinéraires baltes, Estonie, Lettonie, Lituanie*. Éditions Regards sur l'Est, Paris, 2005.

Une bonne série de contributions qui font une large place à la problématique minoritaire.

BELAROUS CHMATNAT-SYALNALNAIA (LA BIELO-RUSSIE MULTINATIONALE), Collectif d'auteurs, OSCE & Comité des affaires de religion et de nationalité auprès de conseil des ministres de Biélorussie. 48 pp.

Un excellent atlas sur une question peu connue.

CHARTIER, Erwan, LARVOR, Ronan, *La France éclatée ? régionalisme – autonomisme -indépendantisme*. Coop Breizh, 2004.

Une enquête, souvent anecdotique, mais très éclairante.

DELAPERRIÈRE, Maria, LORY, Bernard, MARÈS, Antoine (sous la direction de), *Europe médiane. Aux sources des identités natio-*

*nales*. Paris, 2005.

Passionnant.

DIEKHOFF, Alain, JAFFRELOT, Christophe, *Revisiting Nationalism. Theories and Process*. Hurst, Londres, 2005.

Tout sur les diverses formes de nationalisme.

GAUSS, Karl - Markus, *Mangeurs de chiens : voyage chez les Tsiganes de Slovaquie*. Traduit de l'allemand par Valérie de Daran, éd. L'Esprit des péninsules, 2005.

Un livre dérangeant et utile.

HELL, Màrti, *Le drame d'une colonisation, Elsàss-Lothrenga, histoire d'un pays annexé*. Jérôme Do Bentzinger Editeur, Colmar, 2005.

Un plaidoyer pour une Alsace libre.

## PÉRIODIQUES

Minorités à l'Est, Variations sur la reconnaissance identitaire. *Le Courrier des pays de l'Est*, La Documentation française, novembre - décembre 2005, N° 1052

Un numéro « minorités » avec des contributions de Yves Plasseraud, Jean-Pierre Liégeois, Jean-Arnault Dérens et Emmanuel Droit.

Multilingual & Multicultural

*Development*. Vol. 26 : 5, 2005.

Un intéressant numéro spécial sur le thème « Language and Social Processes in the Baltic Republics Surrounding after their EU Accession » sous la direction de Gabrielle Hogan-Brun.

*Nordiques*, N° 8, Automne 2005.

Avec notamment un article d'Yves Plasseraud : Les minorités d'Estonie et leur statut.

*Vivre l'Alsace*, N°3 janvier 2006.

Ce beau bimestriel en polychromie n'est autre que le successeur du modeste *Rot un Wiss* dont le titre est devenu le sous-titre de ce nouveau périodique. Dans ce numéro, un intéressant dossier sur le bilinguisme à l'école.

## VIDÉO

LAJUS, Samuel, PÉREZ, Gilles, *Génération FLNC*, ARTE Vidéo, 2004.

Une recomposition profonde des mouvements nationalistes corses est en cours. Telle est la thèse de cette cassette réalisée par deux journalistes d'investigation.